



L'EHESP FÊTE SES 70 ANS

DOSSIER DE PRESSE

Contacts presse :

Nathalie CAVAGNI

Directrice de la communication – EHESP

Tél. +33 (0)2 99 02 28 60

Fax +33 (0)2 99 02 26 25

Nathalie.Cavagni@ehesp.fr

Sébastien DEVILLERS

MEDIAL

01 53 83 81 40

01 53 83 81 41

sebastiendevillers@medial-rp.com

I- « L'EHESP fête ses 70 ans à Rennes le 5 octobre prochain »

PROGRAMME

De l'École nationale de la santé publique née en 1945, à l'EHESP créée en 2008, c'est une partie de l'histoire de la santé publique française qui s'est construite. L'après-midi du 5 octobre a pour objectif de réunir les acteurs d'un réseau de référence en santé publique et les partenaires de l'EHESP. A travers 2 tables rondes, ce sera l'occasion d'échanger sur les leçons du passé et de débattre des défis du futur de la santé publique avec les grands témoins présents.

⊙ 13h30 - Accueil par **Laurent Chambaud**, directeur de l'EHESP

⊙ 14h-15h15 - **Table ronde « 70 ans de santé publique : leçons et expériences d'hier »**

Intervenants :

- ⊙ **Jean-Pierre Deschamps**, médecin, professeur honoraire de santé publique de l'Université de Lorraine
- ⊙ **Jean-François Girard**, médecin, conseiller d'Etat, ancien directeur général de la santé
- ⊙ **Dominique Gillot**, sénatrice, ancienne secrétaire d'État chargée de la santé et de l'action sociale,
- ⊙ **Marie-Sophie Desaulle**, directrice d'hôpital, ancienne directrice générale d'agence régionale de santé,
- ⊙ **Jean-Yves Grall**, médecin, directeur général de l'agence régionale de santé Nord-Pas-de-Calais, président de la Conférence des directeurs généraux d'ARS

⊙ 15h15-15h30 – Pause

⊙ 15h30-17h - **Table ronde « 70 ans de santé publique : grands défis d'aujourd'hui et de demain »**

Intervenants :

- ⊙ **Alain Cordier**, inspecteur général des finances, membre du collège de la Haute autorité de santé, président du comité des « sages » pour la stratégie nationale de santé,
- ⊙ **Jean-Yves Mérindol**, professeur d'université, président de l'Université Sorbonne Paris Cité,
- ⊙ **Marcel Rogemont**, député et conseiller départemental d'Ille-et-Vilaine
- ⊙ **Maria Soledad Barría**, professeur d'université, ancienne ministre de la santé du Chili,
- ⊙ **Marc Danzon**, médecin, ancien directeur Europe de l'Organisation mondiale de la santé.

⊙ 17h-17h30 - **Clôture** par **Simone Bonnafous**, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et **Jean Debeaupuis**, directeur général de l'offre de soins.



SOMMAIRE

I - L'EHESP, histoire d'une grande école de service public français

L'histoire d'une grande Ecole : création et mutations

II- L'EHESP aujourd'hui

- a- L'EHESP, une grande école académique et de service public
- b- Une grande école à l'offre diversifiée
- c- Des relations internationales fortes

<h3>L'École en chiffres (2014-2015)</h3>
--

III - Un modèle unique en France et en Europe

- a- Un modèle hybride
- b- L'excellence à la française : un enseignement de pointe pour les métiers de la santé publique et du secteur social
 - Un modèle attractif, y compris à l'étranger*
 - Une école tournée vers le numérique*
 - Une démarche « qualité »*
- c- Une plateforme pour la recherche
- d- Une école ouverte sur l'extérieur : un large réseau de partenariats et des relations internationales fortes

IV – Les enjeux de demain

Stabiliser ce modèle unique et le développer

Participer activement au système de santé

ANNEXE

- Les formations
 - 13 filières de formation fonction publique
 - Formations de Masters et mastères spécialisés
- La recherche
 - 4 unités labellisées
 - 4 structures partenariales

I – L’EHESP, histoire d’une grande école de service public français

L’histoire d’une grande Ecole : création et mutations

Créée en 1945, au sein de l’Institut National d’Hygiène, l’Ecole Nationale de la Santé Publique s’émancipe, le 28 juillet 1960, pour devenir un établissement public administratif doté de l’autonomie financière. Le gouvernement décide en 1962 d’installer le nouvel établissement public administratif (créé par la loi n° 60-732 du 28 juillet 1960) à Rennes où elle participe du réveil économique breton de ce début des années 60. La santé publique est alors une notion encore trop méconnue du grand public pour qu’on lui associe une visibilité précise.

Pour la nouvelle École, les enjeux essentiels autour desquels se sont organisés les débats sur son statut et ses moyens sont :

- la place de la santé publique dans les politiques sociales et la société,
- l’importance de la maîtrise des coûts et de la gestion dans le système de santé,
- l’acceptation par les tutelles d’une autonomie non seulement administrative mais aussi intellectuelle à travers la recherche, c’est-à-dire la production de connaissances, la nature de la formation à dispenser aux différents cadres du ministère et des hôpitaux,
- les implications pratiques de la reconnaissance du rôle international de l’École...

Une des caractéristiques essentielles de l’histoire de l’Ecole devient alors la formation des fonctionnaires. C’est en effet une mission constante de l’Ecole à travers le temps.

Ainsi, depuis 44 ans, l’Ecole forme les directeurs et cadres des hôpitaux, les inspecteurs des affaires sociales, les médecins et pharmaciens de santé publique, les médecins de l’Education nationale,...

Les 70 ans de l’Ecole sont l’occasion de revisiter l’histoire : création du système de protection sociale en France, rénovation complète du système de santé post guerre. L’Ecole était le lieu de formation des fonctionnaires en charge de la rénovation et de la modernisation du système de santé français. Il s’agissait de repenser l’organisation du système, son modèle financier et son fonctionnement. Sa pénétration dans le « tissu » français mais aussi international (Afrique francophone et bien au-delà) fait aussi partie de son histoire.

II- L’EHESP aujourd’hui

a- L’EHESP, une grande école académique et de service public

De la formation des cadres pour les besoins professionnels, l’ENSP a ensuite évolué pour y ajouter un ancrage académique et universitaire. La loi de santé publique n° 2004-806 du 9 août 2004, qui crée l’EHESP, a pour ambition de mettre la santé publique **au rang des priorités nationales** et a défini le champ de la santé publique comme :

- la surveillance et l’observation de l’état de santé de la population et de ses déterminants ;
- la lutte contre les épidémies ;
- la prévention des maladies, des traumatismes et incapacités ;
- l’amélioration de l’état de santé et de la qualité de vie de la population ;

- l'information, l'éducation à la santé et l'organisation des débats publics sur les questions de santé et de risques sanitaires ;
- l'identification et la réduction des facteurs de risques liés à l'environnement, aux conditions de travail, de transport, d'alimentation et de consommation de produits et de services.

L'EHESP conserve les missions de l'ENSP mais devient aussi une école universitaire avec toutes ses exigences (diplômes universitaires, recherche, collaborations académiques). L'École est ainsi aujourd'hui posée sur deux piliers : acteur majeur de référence en matière de formation académique des futurs professionnels français (et étrangers) de la santé publique et en matière de recherche internationale en santé publique, l'EHESP représente par ailleurs avec l'École nationale d'administration (ENA) et l'Institut national des études territoriales (INET), l'une des trois grandes écoles françaises de la fonction publique formant des hauts fonctionnaires.

Pour Laurent Chambaud, directeur de l'EHESP : *« Si l'EHESP est liée à ces grandes écoles, elle n'en est pas moins ancrée dans le tissu de la santé et un établissement reconnu sur le plan universitaire, ce qui en fait son originalité. Ce besoin a été initié dans les années 90 mais la transformation ne s'est faite qu'à partir de la loi de 2004 pour 4 ans plus tard inaugurer cette transformation. Une histoire sans équivalent, un modèle unique et envié au niveau international. »*

b- Une grande école à l'offre diversifiée

Les quatre missions de l'École sont :

- assurer la formation des personnes ayant à exercer des fonctions de direction, de gestion, d'inspection ou de contrôle dans les domaines sanitaires, sociaux ou médico sociaux ;
- assurer en réseau un enseignement supérieur en matière de santé publique ;
- contribuer aux activités de recherche en santé publique ;
- développer les relations internationales notamment par des échanges avec les établissements dispensant des enseignements comparables.

L'École des hautes études en santé publique est sous la tutelle des ministères chargés de la santé, des affaires sociales, de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'EHESP est membre des communautés d'universités et d'établissements "Université Sorbonne Paris Cité" et "Université européenne de Bretagne" (prochainement « Université Bretagne Loire »).

L'établissement peut en effet s'investir et créer de nouveaux cursus avec une nouvelle ambition : devenir l'école des cadres de la santé de référence en France. L'École souhaite dès lors, forte de ses multiples compétences dans le champ large de la santé publique contribuer à répondre aux attentes de différentes sphères d'intervention en étant une école de santé publique, une école internationale, une école d'ingénieur, une école de service public et un établissement universitaire...

L'EHESP offre ainsi [13 filières de formation des professionnels de santé](#) comme les directeurs des établissements sanitaires, sociaux, et médico sociaux, les ingénieurs hospitaliers, les inspecteurs de l'action sanitaire et sociale,... Elle offre en parallèle des formations de [master, de mastère spécialisé](#) et de [doctorat](#) (voir liste des formations en annexe).

L'EHESP propose une offre de [formation tout au long de la vie](#) accueillant chaque année plus de 6.400 stagiaires inscrits sur des diplômes d'établissement, des formations qualifiantes ou certifiantes, des sessions catalogues, ou des formations et préparations aux concours organisées sur mesure, en région ou dans les locaux des commanditaires.

Elle est une plateforme pour la recherche comprenant [4 unités labellisées, 4 structures partenariales](#), 4 départements d'enseignement et de recherche, des chaires de recherche et un laboratoire d'études et de recherche en environnement et santé (*cf. annexe*).

c. des relations internationales fortes

La mission de l'EHESP est de devenir une grande école de santé publique capable d'avoir un rayonnement international.

Depuis une vingtaine d'années, l'EHESP est devenue un acteur prépondérant de la santé publique au niveau international. L'école est membre actif de [nombreux réseaux professionnels, académiques et scientifiques internationaux](#).

Les relations internationales de l'EHESP ont pour objectif de créer et animer un réseau de partenaires apportant aux étudiants des enseignements internationaux et une mobilité à l'étranger. Ces partenariats se traduisent également par l'accueil d'étudiants et d'enseignants étrangers et par la création de doubles diplômes.

Les relations internationales de l'EHESP permettent de développer et de renforcer les capacités en ressources humaines du secteur sanitaire et social des pays partenaires par des actions d'ingénierie de formation, d'expertise et de conseil stratégique.

Enfin, elles associent des équipes du monde entier aux travaux de recherche de l'EHESP. Actuellement, les principaux pays partenaires de l'EHESP sont :

- les pays de l'espace européen, les Etats-Unis, le Canada parmi les pays à revenu élevé ;
- le Brésil, la Chine parmi les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du sud) ;
- le Burkina Faso, l'Algérie, le Maroc, le Vietnam parmi les pays à revenu faible et intermédiaire.

[Plus d'infos sur l'international à l'EHESP](#)

L'École en chiffres (2014-2015)

1 300 élèves et étudiants provenant d'une cinquantaine de nationalités

6 400 stagiaires en formation continue avec 370 sessions réalisées

1 400 conférenciers

11 accords de mobilité Erasmus

18 000 ouvrages accessibles en documentation

11 000 mémoires

490 000 références de la banque de données en santé publique (BDSP)

300 titres disponibles à la maison d'édition « Presses de l'EHESP »

9 hectares pour un campus paysager à Rennes

III - Un modèle unique en France et en Europe

a- Un modèle hybride

L'École des hautes études en santé publique (EHESP), est difficile à appréhender car elle est rattachée à plusieurs branches de l'enseignement supérieur en France. Institution profondément originale, au carrefour de nombreux métiers, de nombreuses disciplines, elle renvoie à plusieurs champs des politiques publiques, et au-delà, à de nombreux enjeux de société :

- la formation des cadres de la fonction publique qui la rapproche d'autres écoles de formation de fonctionnaires,
- la santé publique qui l'apparente aux autres écoles du secteur,
- la recherche qui l'apparente à l'université
- le management qui l'apparente aux grandes écoles de commerce ou management

... une grande école complexe.

Les travaux de recherche conduits à l'EHESP s'inscrivent quant à eux dans 5 domaines de recherche et d'expertise :

- Politiques sociales et de santé
- Organisation, pilotage, régulation et management des services de santé dans leurs dimensions sanitaire, sociale et médico-sociale
- Environnement et santé
- Promotion de la santé et prévention
- Sécurité sanitaire

De nombreuses publications font d'ailleurs régulièrement l'objet de parutions dans les médias et dans les revues professionnelles et scientifiques.

b- L'excellence à la française : un enseignement de pointe pour les métiers de la santé publique et du secteur social

Plus seulement une école d'administration, mais une grande école hybride qui forme aussi bien les futurs cadres de santé du public que du privé, ayant vocation à travailler en France comme à l'étranger, l'EHESP anime aussi un réseau doctoral en santé publique, est membre du réseau des écoles de services public (RESP) et de la Conférence des présidents d'université (CPU). Elle délivre des diplômes universitaires, mais aussi ceux labellisés par la Conférence des grandes écoles (CGE).

Acteur de l'ouverture et de la diversité, l'EHESP a développé par ailleurs une préparation intégrée depuis 2009 au sein des préparations aux concours, pour permettre aux jeunes venant de milieux défavorisés d'accéder aux professions de la fonction publique.

Un modèle attractif y compris à l'étranger

« L'EHESP, entièrement impliquée dans le système de santé, y trouve sa force. Elle y trouve aussi sa particularité via ce que peut représenter l'influence française et est appréciée comme tel à l'étranger. C'est un modèle intéressant pour beaucoup de pays qui ont à la fois besoin de développer les compétences de leurs cadres tout en s'inscrivant dans un contexte universitaire et académique. » explique Laurent Chambaud, directeur de l'Ecole.

L'Ecole est la 1^{ère} école de France et une des 1^{ères} d'Europe à être accréditée par l'APHEA (Agency for Public Health Education Accreditation), agence européenne d'accréditation de programmes et d'écoles de santé publique, créée à l'initiative de 5 organisations européennes (ASPHER, EUPHA, EPHA, EHMA et EuroHealthNet). Cette accréditation est le résultat d'un audit complet de l'Ecole.

L'EHESP dispense un Master of Public Health, formation intégralement dispensée en anglais et attirant de nombreux candidats sur les 5 continents. Les enseignements sont assurés par une équipe internationale d'enseignants-chercheurs, issus des établissements universitaires et de recherche français et internationaux les plus reconnus et les plus productifs dans le domaine de la santé publique, parmi lesquels : EHESP, Université Denis Diderot Paris VII, Paris XII Val-de-Marne, Université Henri-Poincaré Nancy 1, INSERM, Institut de Recherche pour le Développement, University of North Carolina, Columbia University, Sciences-Po Paris, London School of Economics, INRA, etc.

Pour Christian Rollet, ancien directeur de l'Ecole : *« Dans le paysage des formations en santé publique en France, l'EHESP est sans doute l'institution ayant le plus d'atouts pour proposer une palette complète d'enseignements dans les 5 domaines de base de la santé publique. Le souci de se conformer à des standards internationaux a des retombées en France, où l'école acquiert une marque distinctive : les formations concurrentes de santé publique en France sont restées plus spécialisées. On peut même penser que l'EHESP constitue l'avant-garde d'un modèle alternatif aux écoles américaines de santé publique. »*

Une école tournée vers le numérique

Modèle unique en France, l'EHESP, pour maintenir son niveau de formation et mieux répondre à l'ensemble des besoins des étudiants, a su s'adapter aux évolutions numériques. L'Ecole propose notamment sept modules d'initiation au système de santé français sous forme de vidéos :

- introduction à l'organisation du système de santé ;
- droit hospitalier ;
- droit des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- promotion de la santé des populations ;
- droit de la santé dans l'union européenne ;
- initiation à l'étude du système de sécurité sociale ;
- méthodes quantitatives au service de l'observation de la santé.

Ces modules en ligne comptabilisent à ce jour plus de 23 000 vues ce qui pour un sujet aussi spécialisé est particulièrement notable.

En 2015, l'Ecole lance le MOOC **« Comprendre la santé publique et le système de santé »** largement plébiscité, rassemblant à ce jour plus de 7.500 inscrits.

Le concept du Mooc est aussi l'occasion de permettre à l'ensemble du public francophone d'accéder aux cours de l'EHESP. La moitié des inscrits sont hors de France avec une présence notable des inscrits provenant d'Afrique. Ce lancement qui remporte un franc succès montre l'efficacité du format.

Une démarche « qualité »

Consciente de la nécessité d'apporter à ses étudiants une formation de pointe, et ainsi de garantir un haut niveau d'exigence, l'EHESP s'attache tout particulièrement à favoriser une dynamique d'amélioration continue de la qualité de l'ensemble de ses activités pour rendre le meilleur service possible à l'ensemble de ses bénéficiaires.

Une approche de la qualité, globale, est le produit de l'action conjointe de l'ensemble des acteurs de l'école. Des démarches qualité s'observent tant au niveau de l'activité de formation que de l'activité de recherche ou de l'activité d'expertise notamment au laboratoire d'études et de recherche en environnement et santé (LERES), qui est accrédité « COFRAC ».

c. Une plateforme pour la recherche

Les travaux de recherche conduits à l'EHESP s'inscrivent dans les 5 domaines de recherche et d'expertise suivants :

1. Politiques sociales et de santé

Les travaux des enseignants-chercheurs de l'EHESP qui travaillent sur ces politiques portent aujourd'hui plus particulièrement sur les politiques ciblant des âges de la vie (politiques de l'enfance, de la jeunesse, de la vieillesse), ou les formes particulières de vulnérabilité (handicap, perte d'autonomie, maladie chronique évolutive), ou bien encore les politiques visant le bien-être dans une perspective de promotion de la santé et de prévention des risques. L'abord sur les politiques de santé et notamment les politiques territoriales de santé mérite d'être développé.

2. Organisation, pilotage, régulation et management des services de santé dans leurs dimensions sanitaire, sociale et médico-sociale

Le développement de l'axe « Organisation et management des services de santé » à l'EHESP correspond à l'axe « Health services and management research » dont se sont dotées les écoles de santé publique nord-américaines. Ce type de recherche est peu développé en France, et l'EHESP est légitime et attendue sur cet axe.

Les recherches développées dans cet axe thématique se veulent utiles et éclairantes pour les acteurs de la santé tels que les managers d'établissements, les médecins, les décideurs politiques et, bien entendu, les usagers. Elles visent aussi à alimenter les débats en sciences de gestion au-delà du seul secteur médical et médico-social.

3. Environnement et santé

La formation dans ce domaine bénéficie des recherches appliquées sur l'environnement, les expositions et les risques associés conduites au sein de l'Institut de recherche sur la santé, l'environnement et le travail (IRSET), UMR1085-Insem-Univ. Rennes1-EHESP.

4. Promotion de la santé et prévention

Dans une perspective de recherche, les objets d'étude portent non seulement sur les modes de vie et les comportements mais aussi sur les déterminants sociaux, économiques et environnementaux. Les inégalités de santé sont au centre de cette approche et visent non seulement à l'identification des inégalités mais aussi à explorer l'impact des interventions dans toute leur complexité.

5. Sécurité sanitaire

Les activités de recherche, d'expertise et de formation sont portées essentiellement par le département santé-environnement-travail et génie sanitaire et par le département Méthodes quantitatives en santé publique. Des collaborations avec le département des sciences humaines et sociales s'intéressent à la perception du risque. Au sein de l'Institut de management, la thématique est abordée sous l'angle de la gestion du risque associé aux soins et de son impact sur les organisations.

d. Une école ouverte sur l'extérieur : un large réseau de partenariats et des relations internationales fortes

« Grâce à son large réseau de partenaires, l'EHESP poursuit avec détermination sa transformation vers un Grand Etablissement d'enseignement supérieur, de recherche, de service public à fort ancrage professionnel. Son ambition affirmée est de s'ériger en force de proposition pour répondre aux besoins et attentes de demain, au travers d'une vision pluridisciplinaire de la santé publique », explique Laurent Chambaud, directeur de l'EHESP.

L'EHESP poursuit ses collaborations avec différentes institutions partenaires au travers des communautés d'universités et d'établissements. Celles de l'Université Sorbonne Paris Cité et de l'Université Européenne de Bretagne (prochainement Université Bretagne Loire) en sont le socle de rayonnement. L'école collabore avec des Instituts de recherche, comme le CNRS, l'institut de recherche pour le développement (IRD) ou encore l'INSERM dans le cadre de projets structurants et de contrats de recherche.

[La liste des partenaires](#) (enseignement, académique, recherche, institutionnel)

Par ailleurs, que ce soit en France ou à l'international, l'école entretient par ailleurs un réseau important avec les grands acteurs de la santé publique en participant à des groupes de travail et de réflexion.

Elle pratique une « approche compétences » depuis l'origine et s'est adaptée aux évolutions des établissements et des services où ses élèves vont faire carrière. **Première école de santé publique accréditée au niveau européen depuis le 1^{er} octobre 2015**, ayant une pratique de l'assurance qualité, elle est de plus en plus visible dans le monde de l'enseignement supérieur en santé publique et a une longue expérience de collaboration « inter-institutionnelle ».

Ces relations ont pour objectif de créer et animer un réseau de partenaires à l'international et de favoriser la mobilité à l'étranger. Des relations qui associent par ailleurs des équipes du monde entier aux travaux de recherche de l'école et témoignent d'un engagement dans le transfert durable de

compétences. L'EHESP est engagée dans de nombreux projets de formation et de recherche avec des universités partenaires en Europe et dans la zone méditerranéenne, sur le continent américain, en Afrique et en Asie.

« La vision de nos partenaires étrangers d'une école comme la nôtre est celle d'un excellent mariage du monde professionnel et du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. » Laurent Chambaud, directeur de l'EHESP.

Cette politique s'opère autour de 3 axes prioritaires :

- accompagner le renforcement de capacités de partenaires et le développement de ressources humaines de pays tiers
- engager ses formations dans une dynamique internationale
- contribuer à la recherche internationale en santé publique avec le réseau doctoral, les publications ou encore l'organisation de colloques internationaux.

IV Les enjeux de demain

Stabiliser le modèle y compris économique

Participer activement au système de santé et à son évolution

« A mon arrivée en avril 2013, j'ai souhaité apporter une nouvelle vision et une nouvelle impulsion à cette école. La préparation du nouveau contrat d'objectifs et de performance pour la période 2014-2018 a été une occasion unique pour construire un projet partagé dans lequel toutes les équipes peuvent se retrouver. Concevoir un avenir ambitieux, cohérent et fédérateur pour cette belle école, mais aussi réaliste au regard du contexte actuel de notre pays », Laurent Chambaud, directeur de l'EHESP

Les fondements de son Contrat d'Objectifs et de Performance pour la période 2014-2018 - voté par le conseil d'administration à l'unanimité et signé par l'établissement et ses 2 ministères de tutelle - sont basés sur une stratégie de recentrage des actions de l'Ecole autour de deux grandes orientations transversales :

- d'une part, être force de proposition, lieu de débat, et accompagner les évolutions de notre système de santé en lien avec ceux d'autres pays pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et pour relever les défis de demain.
- d'autre part, mieux comprendre et participer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Son nouveau statut la conduit maintenant à combiner deux identités connues, une école du service public et une université, et il lui faut aller au-delà de la juxtaposition de ces deux mondes et construire un nouveau modèle « hybride » en assumant cette réalité qui est aussi sa richesse.

ANNEXES

Les filières de formation de fonctionnaires

- Directeur d'hôpital
- Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social
- Directeur des soins
- Attaché d'administration hospitalière
- Ingénieur hospitalier
- Inspecteur de l'action sanitaire et sociale
- Médecin inspecteur de santé publique
- Pharmacien inspecteur de santé publique
- Médecin de l'éducation nationale
- Médecin inspecteur régional du travail
- Ingénieur statutaire du génie sanitaire
- Ingénieur d'étude sanitaire
- Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire

Les formations de master et mastère spécialisé

Master international de santé publique

En langue anglaise : Master of Public Health (MPH)

Programme Erasmus Mundus / Erasmus +

Europubhealth : parcours européen de masters en santé publique (*en partenariat avec l'IEP de Rennes, l'université de Rennes 1, l'université de Copenhague, l'école andalouse de santé publique, l'université de Cracovie, l'université de Sheffield, l'école de santé publique Mailman de l'université de Columbia*)

Masters cohabilités avec des universités françaises

Master Analyse et management des établissements de santé (EHESP, Paris Diderot)

Master Droit, santé, éthique (EHESP, Rennes 1)

Master Education à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes (EHESP, Clermont 1et2)

Master Evaluation en santé (EHESP, Clermont 1)

Master Jeunesse : politiques et prises en charge (EHESP, Rennes 1, Rennes 2, UBO)

Master Pilotage des politiques et actions en santé publique (EHESP, Rennes 1)

Master Santé publique et risques environnementaux (EHESP, Paris Descartes, Paris-Sud, université de Lorraine)

Master Santé publique parcours sciences sociales (EHESP, Rennes 1)

Master Sciences cliniques infirmières (EHESP, Aix-Marseille université)

Master Situation de handicap et participation sociale (EHESP, Rennes 1, Rennes 2)

Mastères spécialisés

Mastère spécialisé Ingénierie et management des risques en santé, environnement, travail

Mastère spécialisé Management en santé

En coaccréditation :

Mastère spécialisé Equipements biomédicaux (EHESP, UTC)

Mastère spécialisé Ingénierie et management des technologies de santé (EHESP, UTC)

Mastère spécialisé en Santé publique (EHESP, Ecole Pasteur-CNAM)

Le Réseau doctoral est coordonnée par l'EHESP, couvre des domaines complémentaires et est composé de 10 écoles doctorales membres, réparties sur toute la France et provenant des établissements suivants : Aix-Marseille Université, Université de Rennes 1, Université Paris Descartes, Université de Lorraine, EHESP, UPMC, Paris-sud – Paris Descartes – Université Paris-sud, Paris 1-HEC-ENSAM, Université Victor Ségalen Bordeaux 2

Les 4 unités labellisées

- **L'Institut de recherche en santé environnement et travail (UMR 1085 IRSET)**

L'IRSET, associant notamment l'INSERM, l'Université de Rennes 1 et l'EHESP, comprend 3 groupes de recherche :

- Stress environnemental, infection, signalisation et cancer
- Endocrinologie, reproduction et développement
- Génomique, protéomique, microbiologie et chimie analytique

Le LERES est l'une des plateformes de l'IRSET, et des chercheurs du Département santé-environnement-travail et génie sanitaire (DSETGS) sont membres d'une équipe de l'IRSET.

- **Le Centre de recherche sur l'action politique en Europe (UMR 6051 CRAPE)**

Le CRAPE, associant le CNRS, l'Université Rennes 1, l'IEP de Rennes et l'EHESP, réunit 3 équipes :

- Santé, régulation des risques et des incertitudes
- Journalisme et espace public
- Mobilisations, citoyennetés et vie politique

- **Equipe d'accueil Management des organisations de santé (EA 7348 MOS)**

L'EA MOS se propose d'étudier la performance du système de santé dans une approche pluridisciplinaire, en s'appuyant sur un champ dominant : la recherche en sciences de gestion.

2 axes sont étudiés par les chercheurs de cette équipe :

- La performance hospitalière
- La performance des parcours de santé

- **L'Unité émergence des pathologies virales (UMR 190 EPV)**

L'UMR 190 est une unité mixte de recherche associant l'[IRD](#), [Aix-Marseille Université](#) et l'EHESP. Basée à Marseille, elle étudie l'émergence des pathologies virales en santé humaine, prenant en compte les aspects virologiques, environnementaux, sciences humaines (sociologie, géographie de la santé, histoire, anthropologie), modélisation, épidémiologie et santé publique.

Les 4 structures partenariales

- **Maison des sciences sociales du handicap (MSSH)**

Pôle pluridisciplinaire de recherche, d'expertise et de formation dans le domaine du handicap, la Maison des sciences sociales du handicap (MSSH) est une structure unique qui vise à combiner la création d'un lieu d'animation et d'échanges scientifiques avec un rayonnement national et international.

- **Groupement d'intérêt scientifique Cochrane sur la santé fondée sur les preuves**

Le GIS Cochrane est basé à Paris, il avait été initialement créé en tant que centre interdisciplinaire de recherche et s'est transformé en 2010 en GIS. Le Centre Cochrane Français fait partie des 14 centres de la Collaboration Cochrane dans le monde.

- **Maison des sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB)**

Créée à l'initiative des 4 universités de Bretagne et du CNRS, la MSHB compte désormais 7 membres fondateurs avec l'EHESP et Télécom Bretagne. La MSHB est une unité de service et de recherche (USR 3549) depuis le 1er mai 2012. Elle était auparavant unité de mixte de service (UMS 3122) depuis le 1er janvier 2008.

Sa mission est de structurer, dynamiser et accroître la visibilité de la recherche en lettres, langues, sciences humaines et sociales menée en Bretagne.

- **Institut hospitalo-universitaire Méditerranée Infection**

C'est l'un des 6 instituts hospitalo-universitaires (IHU) qui ont été sélectionnés en 2011 par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Ministère de la santé, en réponse à l'appel d'offres lancé au niveau national dans le cadre des investissements d'avenir.

A noter également que le Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS), la Fédération Hospitalière de France (FHF) et l'EHESP ont décidé de créer **l'Institut pour la démocratie en santé (IPDS)** sur la base des convictions que l'implication des citoyens et usagers dans la définition des politiques publiques comme dans l'adaptation des organisations en santé est un important levier de changement. C'est une condition indispensable pour une adaptation réussie de notre système aux enjeux, contraintes et besoins nouveaux. Une telle implication pour se développer nécessite la création de connaissances et d'expertises nouvelles et l'acquisition d'un savoir-faire, notamment par les professionnels, et d'une culture partagée.

Les missions de l'IPDS s'articulent autour des axes suivants :

1. Former les responsables du système de santé sur les enjeux, méthodes et outils afférents
2. Créer un centre de ressources pour regrouper, partager et diffuser les connaissances sur les expériences en la matière.
3. Initier des projets de recherche.

Suite à la signature de la convention portant création de l'IPDS au dernier Salon Santé et Autonomie, en présence de la Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, un séminaire inaugural se tiendra en novembre 2015.